

> DON DE TERRAIN POUR LA PRÉSERVATION DU MONT BROME



C'est lundi, à l'hôtel de ville de Bromont, que le don d'un terrain de 16 hectares à la Société de conservation du Mont-Brome a été officialisé. Martin Philibert (3^e à partir de la gauche sur la photo), qui était propriétaire d'un terrain renfermant «un écosystème forestier exceptionnel» sur le versant sud du mont, a été salué pour sa générosité. «L'idée, c'était surtout, évidemment, la protection de l'environnement, au-delà de ma propre vie. J'en ai beaucoup profité [du terrain], a relaté M. Philibert. [...] Je suis un amant de la nature et puis [...] j'ai bien senti les pressions du développement immobilier, ici comme ailleurs, et si je peux faire une petite différence... et bien voilà». Au-delà du don qui pourrait inspirer d'autres propriétaires, le geste procure également à la Société de conservation un «fond dominant». Cela signifie que les voisins pourraient céder certaines servitudes à l'organisme pour la protection de l'environnement. Le président de la Société, Michel Matteau (à la droite de M. Philibert sur la photo), se réjouit de ces possibilités. Pour sa part, la Ville applaudit la nouvelle, qui s'inscrit «en ligne directe avec le plan de développement durable de Bromont», d'après le conseiller Louis Villeneuve (2^e à partir de la gauche sur la photo). L'annonce du don de ce terrain, dont la valeur monétaire a été tenue confidentielle, a également été l'occasion de signaler l'affiliation de la Société comme 17^e membre du Corridor appalachien, représenté par la présidente de son conseil d'administration, Marie-Josée Auclair (première à gauche sur la photo). **JÉRÔME ROY** — PHOTO ALAIN DION